



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-113036>

Département(s) de publication : 60

Annonce n° 24-113036

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE CREPY-EN-VALOIS

Correspondant : MME DOUAT Virginie, Maire

Adresse : Hôtel de Ville, B.P. 30337 60803 CREPY-EN-VALOIS

Coordonnées :

Téléphone : 0344594451

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.crepyenvalois.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.agysoft.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude préalable et l'accompagnement pour l'acquisition du système d'archivage électronique (SAE) de la Ville de Crépy-en-Valois

Lieu d'exécution : Crépy-en-Valois, 60800 Crépy-en-Valois

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La Ville de Crépy-en-Valois souhaite s'appuyer sur l'expertise d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour : - la réalisation d'une étude de cadrage préalable à la mise en oeuvre d'un SAE afin d'une part d'évaluer les ressources nécessaires et d'autre part de permettre la priorisation et la planification des actions à mettre en oeuvre pour la réalisation de ce projet ; - l'accompagnement dans la mise en oeuvre du scénario choisi pour le déploiement d'un SAE (rédaction du cahier des charges, choix du titulaire du marché, accompagnement au déploiement). L'assistance à maîtrise d'ouvrage doit apporter un éclairage stratégique et technique pour aider à la prise de décision. Ce projet de futur SAE ne s'inscrit pas dans un projet de mutualisation. La Ville de Crépy-en-Valois sera donc autonome dans la réalisation de ce projet

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Se référer au règlement de la consultation

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Se référer au règlement de la consultation

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Se référer au règlement de la consultation

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 65%
- Prix des prestations : 35%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/11/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24TIC20

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.agysoft.marches-publics.info/> Modalités d'ouverture des offres : Date:Lieu : Crépy-en-Valois Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service. La durée du marché est une durée prévisionnelle. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier. Les prix sont actualisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14, rue Lemerchier 80011 AmiensCedex 01 Tél : 0322336170Mel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14, rue Lemerchier 80011 AMIENSCedex 01 Tél : 0322336170Mel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les modalités d'évaluation des offres figurent au règlement de la consultation. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier 80011 AMIENS CS 81114 CEDEX 1 Tél : 03 22 33 61 70 Télécopie : 03 22 33 61 71 Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.

551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier 80011 AMIENS CS 81114 CEDEX 1 Tél : 03 22 33 61 70 Télécopie : 03 22 33 61 71 Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télé-recours citoyen accessible via le site www.telerecours.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : <http://marches-publics.info>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : <http://marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024